



Survolé

La profession du counseling est dans une position unique pour aborder les enjeux et défis liés à la réglementation par voie législative de ses membres partout au pays. Les conseillers sont actuellement régis dans seulement trois administrations au Canada, le Québec, l'Ontario et plus récemment, la Nouvelle-Écosse. Toutefois, pour toutes sortes de raisons, des événements mènent la profession vers une réglementation par voie législative dans plusieurs autres provinces.

Comme la réglementation des professions est de responsabilité provinciale, il y aura sans doute de la diversité dans les composantes de la législation réglementaire au cours de son développement à travers le pays. Sans dialogue national ni consultations interprovinciales, nous pouvons prévoir qu'il y aura des différences importantes dans les caractéristiques de base telles le titre professionnel, l'étendue de l'exercice, les gestes contrôlés ou restreints, les exigences d'admissibilité, le code de déontologie et les normes professionnelles d'exercice.

L'Association canadienne de counseling et psychothérapie (ACCP) appuie la création d'une réglementation par voie législative pour la profession du counseling. Elle est également intéressée à ce qu'un développement ordonné des régimes réglementaires partout au pays soit conforme aux attributs et pratiques professionnels établis, et à ce qu'il se fasse de façon à assurer la mobilité professionnelle de ses membres.

En juin 2008, l'ACCP a donc soumis une demande d'appui financier à Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) afin de tenir un Symposium national sur la mobilité interprovinciale au sein de la profession du counseling.

L'ACCP croyait que ce Symposium national arrivait très à propos, surtout à la lumière des annonces des premiers ministres provinciaux et des responsables territoriaux à la sortie des réunions du Conseil de la Fédération qui ont eu lieu à Québec en juillet 2008. À ces réunions, on a annoncé que des amendements importants au chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur sont prévus pour 2009, lesquels amendements assureront davantage la mobilité professionnelle.

Le Symposium national a eu lieu les 12 et 13 novembre 2008 à Ottawa. Les principaux objectifs du projet de Symposium étaient :

- De faire le suivi du dialogue commencé en novembre 2005 à Vancouver, lors du premier symposium, et de le poursuivre
- D'amener au jour et de discuter les enjeux générés par le nouvel environnement de mobilité d'emploi interterritoriale
- D'élaborer un plan d'action lié à la mobilité interterritoires pour la profession du counseling



De trouver un noyau d'acteurs qui assument la responsabilité du plan d'action.

Voici quels étaient les participants au symposium.

- Deux (2) participants de :
 - le Groupe de travail sur la réglementation des conseillers en Colombie-Britannique (représente 7 associations)
 - la Coalition ontarienne des professionnels en santé mentale (représente 17 associations)
 - la Nova Scotia Association of Counselling Therapists
 - la New Brunswick Professional Counselling Association
 - la Prince Edward Island Counselling Association
 - l'Ordre des conseillers d'orientation du Québec
- Le conseil d'administration de l'ACCP.
- Des représentants de l'ACI
- Des représentants de RHDSC
- Un représentant du gouvernement de la Saskatchewan
- Le Dr Rick Morris, de l'Ordre des psychologues de l'Ontario

En guise d'exercice préliminaire, on a donné aux participant(e)s l'occasion de répondre oralement à la question de centrage suivante : « *Lorsque nous pensons aux changements à l'Accord sur le commerce intérieur annoncés par les premiers ministres en juillet 2008 et aux effets potentiels de ces changements sur la mobilité interterritoriale et la réglementation de la profession du counseling au Canada, quels sont quelques-uns des enjeux, défis, questions et occasions qui viennent à l'esprit ?* »

Après avoir défini un enjeu, un défi, une question ou une occasion de ce type, le participant ou la participante fournissait un très bref résumé de son point par écrit. Trente-six enjeux, défis, questions et occasions ont été trouvés au cours de cet exercice initial et ont été répartis également en trois temps. Au cours des périodes suivantes, les participants se choisissaient un groupe pour discuter d'un des sujets qui les intéressaient. Chacun de ces groupes de conversation a soumis de l'information supplémentaire (relative aux réalisations et au dépassement des obstacles, de même qu'aux messages clés) sur les champs de discussion choisis.

Les participants ont aussi participé à un exercice d'entrevue au cours duquel ils élaboraient des indicateurs de réussite et répondaient aux questions d'entrevue suivantes :

1. Quand nous songeons à la mobilité interterritoriale, quelles suppositions pratiques pouvons-nous faire à propos de l'environnement réglementaire dans lequel nous évoluons actuellement ? Veuillez compléter la phrase : « Nous pouvons sans danger supposer que... »



2. Dégager quelques-uns des changements de mentalité qui devront survenir pour que la profession du counseling maximise pleinement les occasions apportées par la mobilité inter-territoires. Que devons-nous faire de plus ? De moins ?
3. Quels sont les domaines dans lesquels nous, de la profession du counseling, devons exceller si nous voulons adhérer pleinement à la mobilité interterritoires ? Veuillez compléter la phrase : « Il faudrait que nous soyons vraiment formidables dans ... »
4. Dégager certaines des actions ou des activités auxquelles nous devrions songer dès maintenant pour encourager l'adhésion et l'appui à la mobilité interterritoires dans toute la communauté du counseling canadien.

En guise d'exercice final, on a donné aux participants l'occasion de réfléchir sur le symposium :

« *Quelle importance cet événement de deux jours a-t-il eu pour vous ?* »

Voici quelques réactions.

« Nous sommes passés à l'action. »

« Il est formidable d'avoir l'appui d'un groupe d'aussi augustes personnes qui ont vécu ou étudié l'expérience, et nous sentons que nous sommes dans vos pensées d'une façon qui appuie et qui aide. Il est aussi incroyablement merveilleux de voir tant d'intelligence politique et de prévenance, de concert avec un partage aussi profond. J'ai été vraiment ému par moments au cours de ces deux derniers jours. »

« J'ai été surpris¹ d'avoir eu autant de plaisir. Je m'attendais à beaucoup de travail ennuyant et j'ai beaucoup ri. En particulier, j'ai eu plaisir à rencontrer des gens, à pouvoir mettre des noms sur des visages que j'ai vus et dont je me souviendrai. C'était vraiment bien d'avoir un sentiment pancanadien. »

« Je m'attendais à ce qu'il y ait des tensions entre des intérêts monde au même endroit. En bout de ligne, cela a commencé quasiment le premier matin avec la présentation, et il est apparu que non : nous pouvons avoir des points de vue multiples et avancer ensemble quand même. Cela a été très encourageant. Cela a enlevé la pression. »

« Une des choses les plus gratifiantes a été que nous sommes parvenus à venir de tous les coins du pays dans une salle, et que nos différences nous ont enrichis et ont donné de la profondeur à la conversation; au lieu de creuser un ravin, cela a bâti des ponts. Je pense que nous sommes en bien meilleure position pour faire progresser des mesures inclusives qui embrassent ces différences parce que nous sommes tous venus ici. Alors, félicitations aux gens qui nous ont amenés tous ici en un même lieu au même moment. »



« J'ai été enthousiasmé par la richesse de l'expérience des gens que j'ai rencontrés pendant ces deux jours, j'ai aussi été très impressionné par la chaleur que j'ai sentie à mon endroit, en tant que nouveau, et cela m'a vraiment touché. Merci. »

« Ce qui m'enthousiasme, c'est un certain espoir. Je sens ici comme qui dirait un élan pour faire avancer quelque chose. Cela me semble enthousiasmant parce que je n'avais pas cela, je ne pensais pas qu'il était possible d'avoir cela avant de venir ici. Cela a été créé en grande partie par les façons dont chacun dans cette salle a travaillé, par l'animation qui a été fournie. Alors, merci. »

« Je suis vraiment enthousiasmé par la richesse des compétences dans la salle, de voir à quel point les gens sont axés sur la solution et par le fait que ce ne soit pas à propos des obstacles que nous rencontrons. On découvre que telle chose peut faire problème, mais quelqu'un y a peut-être déjà trouvé une solution ou une lentille différente pour voir le problème. Je trouve cela très enthousiasmant. Je trouve que l'orientation que nous avons prise est très enthousiasmante, de même que les compétences qui sont ici, et celles qui nous appuient et qui n'ont pas pu être dans cette salle aujourd'hui. »

Un des principaux résultats du Symposium a été de trouver un noyau d'acteurs (6-10) qui agiront en tant que représentants de la profession et élaboreront un plan d'action relatif aux obstacles à la mobilité interterritoriale qui ont été détectés. Ce groupe a réuni pour en décembre 2008 et a été avancer cet important travail.

Le rapport final du Symposium sera affiché sur le site Internet de l'ACCP pour consultation par les membres. Demeurez à l'écoute des progrès de cet important travail.

1 NdTr. Le masculin est utilisé en tant que genre neutre dans toutes les observations qui suivent.